

À noter

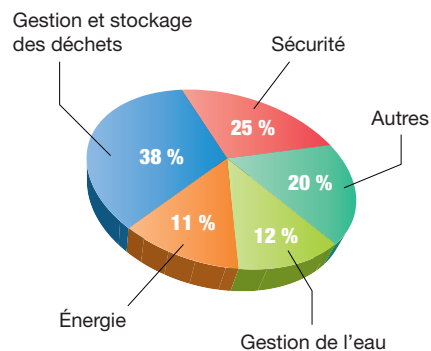
96 % des entreprises sont (très) satisfaites de l'audit environnement

43 % précisent que l'audit est un levier décisionnel pour engager des actions

2/3 des préconisations faites suite à un audit environnement ont été suivies d'une action

Étude Ernst and Young de 2009 – ADEME / Région Rhône-Alpes

THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DES 2 000 AUDITS ENVIRONNEMENT RÉALISÉS ENTRE 2003 ET 2013



Vos contacts dans les Chambres de Métiers et de l'Artisanat

→ CMA de l'Ain

Sébastien ASTIER
Tél. 04 74 47 49 42
s.astier@cma-ain.fr

→ CMA de l'Ardèche

Virginie RIANDEY
Tél. 04 75 07 54 10
v.riandey@cma-ardeche.fr

→ CMA de la Drôme

Patricia CHAMBONCEL
Tél. 04 75 48 72 44
p.chamboncel@cma-drome.fr

→ CMA de l'Isère

Guillaume DORE
Tél. 04 76 70 82 44
guillaume.dore@cma-isere.fr

Christophe GUIVIER
Tél. 04 74 57 35 73
christophe.guivier@cma-isere.fr

→ CMA de la Loire

Marine BERTHOLOM
Tél. 04 26 03 06 62
marine.bertholom@cma-loire.fr

→ CMA du Rhône

Marine GILIBERT
Tél. 04 72 43 43 49
m.gilibert@cma-lyon.fr

Maud TERRASSE
Tél. 04 72 43 43 40
m.terrasse@cma-lyon.fr

→ CMA de Savoie

Nicolas CHATON
Tél. 04 79 69 90 11
n.chaton@cma-savoie.fr

→ Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de Rhône-Alpes

Laurent CAVEROT
Tél. 04 72 44 15 61
caverot@crm-rhonealpes.fr

→ AVEC LE SOUTIEN DE :



AUDIT ENVIRONNEMENT
www.artisanat-rhonealpes.fr



conception : Sprint Communication 04 37 40 31 31 • Impression : AGB Print



AUDIT ENVIRONNEMENT

Audit environnement

FAITES DE LA DÉMARCHÉ ENVIRONNEMENTALE
UN AVANTAGE CONCURRENTIEL

L'AUDIT ENVIRONNEMENT

L'audit permet d'effectuer un bilan de la situation environnementale de l'entreprise à un instant donné : réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement, énergie, déchets, eau, air, bruit, sécurité. Il constitue un véritable **outil d'aide à la décision**.

■ POUR QUOI FAIRE ?

- Bénéficier d'un état des lieux administratif et organisationnel du site,
- Identifier vos obligations réglementaires,
- Définir des axes d'amélioration,
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions.

■ QUELS BÉNÉFICES ?

- Connaître ses impacts environnementaux,
- Maîtriser ses impacts pour anticiper les contraintes,
- Optimiser l'organisation de l'entreprise,
- Transformer cette démarche en avantage concurrentiel.

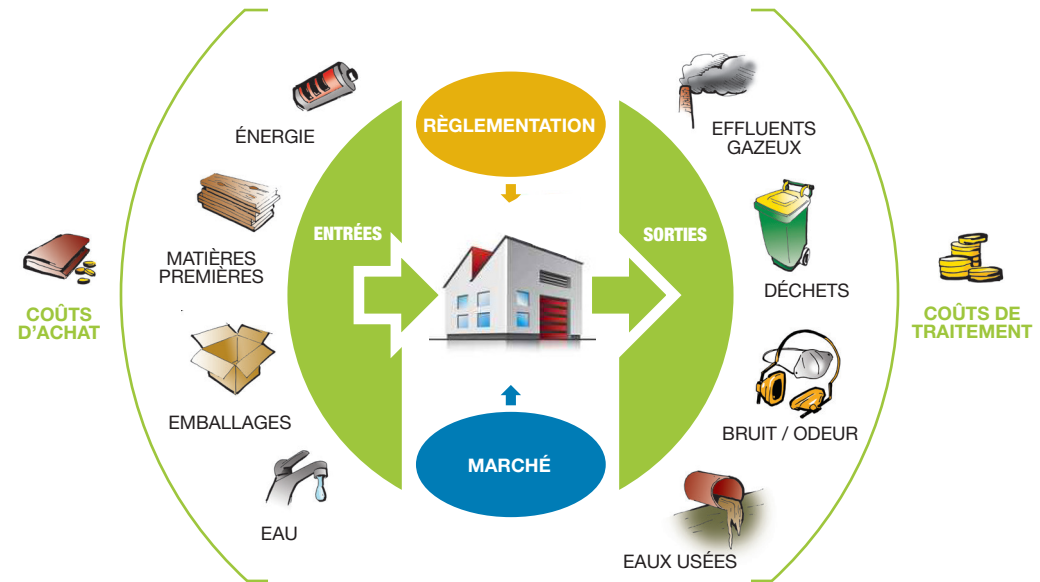
■ COMBIEN ÇA COÛTE ?

Prestation personnalisée, confidentielle et gratuite, financée entièrement par votre CMA et l'ADEME (Coût réel : 1300 € HT).

■ COMMENT SE PASSE L'AUDIT ?



■ PÉRIMÈTRE D'ANALYSE DE L'AUDIT ENVIRONNEMENT



Témoignages



“ Suite à un audit environnement, Jean-Baptiste, installé dans une zone d'habitation, a investi 20 000 € pour réduire la pollution sonore engendrée par son aspirateur extérieur à l'atelier. Avec son épouse, il a lu et relu le rapport "clair et simple" rédigé par son conseiller environnement : « l'intervention de la CMA nous a rassurés. Ce rapport, c'est un peu notre bible. On le relit souvent. En plus, avec le conseiller, nous avons cherché des solutions et choisi les matériaux. Je conseille à tous ceux qui s'installent de bien se renseigner sur les réglementations ».

Jean-Baptiste JULLIARD,
Entreprise Julliard à Aranc (Ain)

“ Concilier la réglementation environnementale qui s'applique à mon activité et la diminution des impacts de l'entreprise, notamment pour la gestion des déchets, m'ont conduit à faire appel à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme.

L'audit environnement m'a ainsi apporté des compléments d'informations et un encouragement certain à poursuivre ma démarche ; cela s'est traduit par des actions concrètes en termes d'organisation de l'atelier et des zones de stockage. Je dirai que cette prestation m'a même permis d'aller au-delà des contraintes du moment en anticipant les évolutions réglementaires et en développant des actions, des technologies et des services innovants. ”

Régis SALAVERT,
Entreprise MASA,
à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)